



N° de résolution
ou annotation

2025-09-142

2024-09- 143

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2024 tenue à 20 h, à la salle municipale de Roquemaure.

Étaient présents : Le maire, M. Mathieu Guillemette, pro-maire, les conseillères Mme Chantal Mainville et Mme Josée Chrétien, et le conseiller M. Marcel Mainville.

Étaient absents M. Bertrand Béchard et M. Jacques Bergeron.

Était également présente, Mme France Pelletier, directrice générale/greffière-trésorière.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20 h 05, sous la présidence de M. Mathieu Guillemette, maire.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour étant disponible pour tous, la lecture en est dispensée. Il est proposé par M. Sébastien Roy, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour ainsi présenté et de laisser le point « varia » ouvert.

- 1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3.0 CORRESPONDANCE
- 4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 Séance ordinaire du 6 août 2024
- 5.0 TRÉSORERIE
 - 5.1 Adoption des dépenses courantes
- 6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7.0 LÉGISLATION
- 8.0 HYGIÈNE DU MILIEU — RECYCLAGE — ÉGOUT
- 9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 10.0 TRAVAUX PUBLICS — VOIRIE
- 11.0 LOISIRS — TOURISME
- 12.0 URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
- 13.0 DOSSIERS DIVERS
 - 13.1 PDTS
 - 13.2 Collecte de bouteilles vides : Septembre 2024 et avril 2025
 - 13.3 Bénéfolles
 - 13.3.1 Fête de l'automne 2024
 - 13.3.2 Brunch des bénévoles et des nouveaux arrivants 2024
 - 13.3.3 Party de Noël des organismes et des entreprises 2024
- 14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15.0 RAPPORTS DES COMITÉS
- 16.0 VARIA
- 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

3.0 CORRESPONDANCE

4.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Séance ordinaire du 6 août 2024

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal du 6 août, la lecture en est dispensée.

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 6 août 2024, tel que présenté.



N° de résolution
ou annotation

2024-09-144

5.0 TRÉSORERIE

5.1 Adoption des dépenses courantes

Pour la municipalité : Liste des comptes à payer d'août 2024 au montant de : 59 650,22 \$

Pour le camping municipal : Liste des comptes à payer d'août 2024 au montant de : 8 442,88 \$

Pour les salaires nets des élus et des employés : 23 557,37 \$

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des comptes à payer ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Chantal Mainville et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de ces dépenses.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

7.0 LÉGISLATION

8.0 HYGIÈNE DU MILIEU — RECYCLAGE-ÉGOUTS

9.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.0 TRAVAUX PUBLICS — VOIRIE

11.0 LOISIRS — TOURISME

12.0 URBANISME — DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

13.0 DOSSIERS DIVERS

13.1 PDTS

2024-09-145

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité de mandater Mme France Pelletier, Directrice générale, greffière-trésorière à effectuer une demande d'aide financière, au nom de la Municipalité de Roquemaure, au Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026, auprès du ministère de l'Agriculture, Pêcherie et Alimentation, et de signer tous les documents inhérents à cette demande.

13.2 Collecte de bouteilles vides : septembre 2024 et avril 2025

2024-09-146

Il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyée par M. Marcel Mainville et résolu à l'unanimité d'accepter que les élèves du secondaire de l'École Dagenais effectuent une collecte de bouteilles vides, en septembre 2024 et avril 2025.

13.3 Bénéfolles

13.3.1 Fête de l'automne 2024

2024-09-147

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser les Bénéfolles à utiliser la cuisine et la Salle Abitibi, gratuitement, le samedi 28 septembre 2024, pour la deuxième édition de la Fête de l'automne de Roquemaure.

13.3.2 Brunch des bénévoles et des nouveaux arrivants 2024

2024-09-148

Il est proposé par M. Marcel Mainville, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'autoriser les bénévoles à effectuer les dépenses liées à la tenue du Brunch des bénévoles et des nouveaux arrivants 2025, du 24 novembre prochain, jusqu'à concurrence de 3 000 \$ budgété. Également, les bénévoles pourront utiliser la cuisine et la Salle Abitibi gratuitement pour l'occasion.



N° de résolution
ou annotation

2024-09-150

2024-09-150b

2024-09-151

13.3.3 Party de Noël des organismes et des entreprises 2024

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'autoriser les Bénéfolles à utiliser la cuisine et la Salle Abitibi, gratuitement, le samedi 7 décembre 2024, pour la deuxième édition du party de Noël des organismes et des entreprises.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

15.0 RAPPORTS DES COMITÉS

16.0 VARIA

16.1 10^e anniversaire de la Coopérative de Solidarité

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par M. Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser le C.A. de la Coopérative de Solidarité de Roquemaure à utiliser la cuisine et la Salle Abitibi, gratuitement, le samedi 2 novembre 2024, à l'occasion de leur 10^e anniversaire.

16.2 PSPS : Dépôt projet Une Municipalité où il fait bon vivre!

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité la directrice générale, Mme France Pelletier à déposer une demande de subvention au projet PSPS de la MRCAO, et de signer les documents rattachés au projet, pour le projet Une Municipalité où il fait bon vivre, un projet de priorité 1 pour la Municipalité.

17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 : 05, il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyée par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité de lever la séance.



Mme France Pelletier
Directrice générale/greffière-trésorière



M. Mathieu Guillemette
Maire